

PROGRAMME DE FORMATION B

Pré requis...

Vous pouvez vous inscrire à l'auto-école dès l'âge de 17 ans et passer l'examen de conduite à 18 ans. L'examen du code est valable pendant 5 ans pour valider la conduite et donne droit à 5 passages.

La formation théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec EASYtest+ et une correction avec une personne, sur internet avec PASSROUSSEAU.

La formation théorique porte sur :

- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route.
- Les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite.
- L'influence de la fatigue sur la conduite.
- Les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée.
- Les usagers vulnérables.
- Les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs.
- Les gestes de premiers secours.
- Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule.
- Le transport de personnes et d'un chargement.
- La réglementation relative à l'obligation d'assurances et aux administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Les cours seront dispensés dans les locaux de l'auto-école par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- **USAGER** : La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route, les intervalles de sécurité, les déficiences des fonctions perceptives, les usagers vulnérables, le partage de la route, règles et comportement en cas d'accident.
- **VEHICULE** : Les commandes, les pneumatiques, le contrôle technique, les aides à la conduite.
- **ROUTE** : La signalisation horizontale et verticale, la vitesse, la position sur la chaussée, l'arrêt et le stationnement, les intempéries.
- **ENVIRONNEMENT** : L'écomobilité, l'éco-conduite.



La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. Elle se déroule sur un minimum de 20H de conduite.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- Le pourquoi.
- Le comment.
- Les risques
- Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève.
- Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail, etc...
- L'auto-évaluation.